

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 9 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Val d'Arcomie, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Loubaresse, sous la présidence de Monsieur Christophe BAUMELLE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 15 membres présents.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 4 membres absents.

PROCURATIONS : 4 procurations enregistrées.

OUVERTURE DE LA SÉANCE : 20 heures 36.

ORDRE DU JOUR

- Rapport 1 : ACHATS et MARCHÉ PUBLIC (Voirie, Véhicules utilitaires, Chemins ruraux, Logements communaux, Aménagement Bourg de Clavières d'Outre)
 - Rapport 2 : DEMANDE DE SUBVENTION des associations (hors commune)
 - Rapport 3 : VENTE de l'ancien presbytère de SAINT-MARC
 - Rapport 4 : CONVENTION entre le RTE et la Section de Charmensac
 - Rapport 5 : CONVENTION PASS' ACTIV' JEUNES 2026/2027
 - Rapport 6 : FINANCES (Décisions modificatives n°1 : Eau, Assainissement, Bâtiment de Stockage)
 - QUESTIONS DIVERSES (Convention CANTAL TOUR SPORT 2026, Point sur les commissions municipales)
-

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE & DÉLIBÉRATIONS

DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Madame Célia PORTAL est désignée secrétaire par le Conseil.

RAPPORT 1 : ACHATS ET MARCHÉ PUBLIC

1/ Programme de Voirie 2026 – Résultat de la consultation : Projet de modernisation et de renforcement des voies communales pour l'année 2026. La consultation s'est déroulée du

16/06/2026 au 06/07/2026 (lot unique). Après avis de la CAO du 23/06/2026, l'entreprise Marquet s'impose comme l'offre économiquement la plus avantageuse sur la tranche ferme et le montant global face aux entreprises Roger Martin (+2,25 % sur la tranche ferme) et Cubizolles. Le Conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise Marquet.

• **Vote** : Adopté à l'unanimité (19 Pour).

2/ Achat de véhicules utilitaires – Résultat de la consultation : Exposé du besoin d'acquérir deux véhicules adaptés pour l'entretien des espaces verts et les travaux communaux.

Consultation restreinte lancée auprès de 3 fournisseurs (du 19/05/2026 au 02/06/2026). Deux offres ont été reçues. L'offre négociée pour un Renault Master respecte l'enveloppe budgétaire. Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché aux garages Chassang et AUTO 15 et donne pouvoir au Maire.

• **Vote** : Adopté à l'unanimité (19 Pour).

3/ Programme de Chemins Ruraux 2026 – Résultat de la consultation : Présentation du programme de réfection des chemins ruraux pour l'année 2026 (procédure adaptée, lot unique, du 16/06/2026 au 06/07/2026). L'évaluation retient l'entreprise Macary (entrepreneur local, qualité du travail reconnue et respect des délais). Le Conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement.

• **Vote** : Adopté à l'unanimité (19 Pour).

4/ Réfection des portes, fenêtres et volets des logements communaux 2026 : Dans le cadre de l'amélioration thermique des bâtiments, une consultation restreinte (3 lots) a eu lieu du 18/05/2026 au 04/06/2026 auprès de 4 fournisseurs. Chaque prestataire a répondu aux 3 lots. Le Lot 1 (Ancienne école de Clavières d'Outre) & Lot 2 (Bournoncles) sont attribués à Alutex. Le Lot 3 (Faverolles) est attribué à Margeride Fermeture. Délais d'intervention : environ 3 mois.

• **Vote** : Adopté à l'unanimité (19 Pour par lot).

5/ Études complémentaires pour l'aménagement du Bourg de Clavières d'Outre :

Nécessité de réaliser des études de géotechnique, de topographie et de diagnostic amiante sur les canalisations communales. Consultation restreinte du 19/05/2026 au 02/06/2026.

L'entreprise Sol Solution est retenue pour la partie géotechnique (seule offre reçue), SOGEXFO pour la partie topographie et DEA pour le diagnostic Amiante.

Autorisation est donnée au Maire pour signer les engagements.

• **Vote** : Adopté à l'unanimité (19 Pour par lot).

RAPPORT 2 : DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

Attribution des subventions aux associations extérieures : Après le vote des budgets primitifs et l'avis de la Commission des Affaires Sociales, il est proposé de fixer les aides aux associations extérieures à la commune. Un focus est fait sur l'ADMR bénévole (37 bénéficiaires suivis, 3700 heures de dossiers de précarité, fonctionnement basé uniquement sur les dons et subventions).

- **Vote** : 16 Pour | 1 Contre | 2 Abstentions.

RAPPORT 3 : VENTE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MARC

Fixation du prix et autorisation de signature : En continuité de la décision du 25/09/2025 de se séparer de ce bien, Maître Besse-Sabatier (notaire) a estimé la valeur nette vendeur entre 80 000 € et 90 146 €. La vente de la parcelle 195 C n°309 (bâtiment, cour et terrain) est confirmée au prix maximal de 90 146 € à un acquéreur.

- **Vote** : 17 Pour | 2 Abstentions.

RAPPORT 4 : CONVENTION ENTRE LE RTE ET LA SECTION DE CHARMENSAC

Autorisation de passage : Dans le cadre de la liaison électrique aérienne-souterraine 90 000 volts « Margeride – Saint-Flour – Arcomie – St-Chély d'Apcher », RTE sollicite une autorisation de passage sur la parcelle ZR0014 (pylônes 91N à 92N) pour des conducteurs aériens et de la télé-information sur 68 mètres. Une indemnité unique et forfaitaire de 57 € est versée à la section.

- **Vote** : 19 Pour.

RAPPORT 5 : CONVENTION PASS' ACTIV' JEUNES 2026/2027

Partenariat OMJS : Présentation du partenariat avec l'OMJS de Saint-Flour pour l'action Pass' Activ' Jeunes 2026/2027, incluant l'acceptation de chèques piscine à tarif préférentiel.

- **Vote** : 19 Pour.

RAPPORT 6 : FINANCES (DÉCISIONS MODIFICATIVES)

1/ Budget annexe EAU – DM n°1/2026 : Correction d'une erreur matérielle de saisie sur le Budget Primitif 2026 afin de le mettre en conformité avec l'affectation des résultats 2025 votée le 28 avril 2026.

Total Fonctionnement (Dépenses / Recettes) : 318 758,87 €

Total Investissement (Dépenses / Recettes) : 319 302,32 €

- **Vote** : 16 Pour | 3 Abstentions.

2/ Budget annexe ASSAINISSEMENT – DM n°1/2026 : Régularisation identique pour erreur matérielle et mise en conformité avec l'affectation des résultats 2025.

Chapitre 001 (Solde d'exécution d'OPFI) : 220 337,57 €

- **Vote** : 16 Pour | 3 Abstentions.

3/ Budget annexe BÂTIMENT DE STOCKAGE – DM n°1/2026 : Régularisation pour conformité de l'affectation des résultats 2025 (virement de la section de fonctionnement art. 023 vers la section d'investissement).

Total Fonctionnement (Dépenses / Recettes) : 40 507,46 €

Total Investissement (Dépenses / Recettes) : 52 586,46 €

• **Vote** : 16 Pour | 3 Abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Convention CANTAL TOUR SPORT 2026 : Présentation de l'événement sportif estival itinérant organisé par le Conseil Départemental du Cantal sur la base de Mallet le 23 juillet 2026. La convention en définit les modalités réciproques avec Saint-Flour Communauté et la Ville de Saint-Flour. Validité jusqu'au 31 juillet 2026.

2/ Arrêté d'accès aux massifs forestiers & Problématique de l'Eau : Monsieur le Maire propose de prendre un arrêté limitant l'accès aux massifs forestiers et pistes aux seuls exploitants (véhicules à moteur), en coordination avec la commune de Vabres. Signalétique incendie et interdiction des barbecues validées.

Point sur l'eau : Forte consommation agricole constatée. Sur Loubaresse, le pompage s'effectue dans l'Arcomie. À Pouzes, des manques d'eau sur les lavoirs sont liés à des détournements de réseaux en amont (vérifications DDT). Un travail sur les économies d'eau sera conduit avec l'appui du PNR.

3/ Point sur les Commissions Municipales : • Commission Travaux : Sécurisation des réservoirs, sécurisation de la rampe de l'école (panneaux transparents visuels demandés), demandes de devis et échelonnement pour les tribunes des églises et murs de Montchanson / St-Just (soumis à accord ABF), monument aux morts de La Bessaire, terrain de pétanque de Clavières (comptage électrique), espace détente enseignants, covoiturage, déplacement du défibrillateur.

• Environnement & Mare de La Bessaire : Projet de curage fin 2026 et stabilisation du fond (DDT, Mme Rieutord, association naturaliste). Aménagements de conteneurs poubelles et règlementation des déchets verts.

• Commission Associations & Communication : Retours positifs sur le bulletin municipal.

• Commission Affaires Scolaires, Sociales & Transport : Retour du camion UDAF à Faverolles en septembre. Semaine à 4 jours bénéfique. Fête des écoles le 24 septembre. Avis défavorable pour la garderie du mercredi après-midi (étude de transport vers St-Flour/Ruynes). Point personnel (un arrêt maladie et un changement de poste).

4/ Questions diverses : Signalement du mauvais état du terrain de pétanque de Lair et des chemins. Problèmes de chenil à Lair et divagations répétées du bétail de M. Fraysse à Recoux (intervention du Sous-Préfet). Projet du Conservatoire du Littoral autour de la vallée de la Truyère.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée à 22 heures 54.*

Fait à Val d'Arcomie, le 9 juillet 2026.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Christophe BAUMELLE

Célia PORTAL